

# 44.1 - OBLIGATION GÉNÉRALE

Toute équipe de Baseball Québec peut prendre part à un tournoi s'il est sanctionné par Baseball Québec. Si une équipe prend part à un tournoi à l'extérieur du Québec, elle devra en informer Baseball Québec.

---

Révision #1

Créé 2 mars 2023 17:19:55 par Baseball Québec

Mis à jour 2 mars 2023 17:20:00 par Baseball Québec